

Union Nationale des Arbitres de Football



Association loi 1901 déclarée sous le numéro W174001167 SIRET :
90359177400018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 7 FEVRIER 2025 à 18h30

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le président de la section départementale,
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 13/12/2024,
3. Intervention du Président, informations, courriers,
4. Paroles à nos invités,
5. Point sur le LOTO,
6. Intervention de Julien DROINEAU, arbitre élu au comité directeur,
7. Trésorerie,
8. Adhésions 2024-2025,
9. Point juridique,
10. Retour sur Challenge TEREYGEOL à Vivonne,
11. Point sur la réunion SR du 25/01/25,
12. Challenge Bernard SAULES,
13. Commission Jeune,
14. Réseaux sociaux,
15. Projets activités 2024/2025 et 2025/2026,
16. Libres échanges comité directeur.

Absents : Jean-François DECHAUX, Anaïs DEMENE, Samuel MADEUX, Stéphane MILLEROUX, Nicolas MILLET.

1/ ACCUEIL PAR LE PRESIDENT DE LA SECTION DEPARTEMENTALE

En préambule à la réunion, Nicolas COPERTINO indique qu'en raison de l'absence de membres du comité directeur et de points d'actualité particuliers, l'ordre du jour a dû être modifié par rapport à celui indiqué plus haut et suivra l'enchaînement mentionné ci-après. Nicolas COPERTINO indique que Jean-François DECHAUX ne souhaite pas poursuivre l'activité relative à la gestion de la trésorerie.

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Le président demande aux membres présents s'il y a un candidat. Dylan DAUBRENET se déclare volontaire pour reprendre cette fonction : approbation à l'unanimité en séance.

Le président indique que Samuel MADEUX est indisponible pour raisons professionnelles et que le sujet du loto est reporté. Le président propose que la fonction de secrétaire soit reprise par l'actuel secrétaire adjoint, Eric LE FLOCH, et que Samuel MADEUX devienne secrétaire adjoint. Cette proposition est approuvée en séance (le contact a été pris avec Samuel MADEUX par le président pour en valider le principe).

Le président indique enfin qu'il souhaite proposer Arnaud LE FLOCH pour prendre la fonction de vice-président lorsque ce dernier aura atteint l'âge de la majorité. Cette proposition ne suscite pas de désapprobation et sera à confirmer lorsque les conditions d'âge seront réunies (avril 2025).

2/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 13/12/2024

Le PV de la réunion du comité directeur du 13/12/2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3/ TRESORIE

Nicolas COPERTINO fait une présentation du point de situation comptable à la date du 7/02/2025.

- Compte en ligne = + 69€
- Compte Crédit Mutuel = + 544,15€
- Compte Caisse d'Épargne = 298,66€
- Disponible en espèces = + 75€

Le président précise que Dylan DAUBRENET sera accompagné dans la prise en mains de l'outil comptable (application informatique spécifique).

4/ POINT SUR LES ADHESIONS

Nathan SORNET présente un point de situation des adhésions. A ce jour, on compte 116 adhérents (contre 109 à la date du dernier CA le 13/12/2024) dont 63 arbitres en activité.

La valeur financière de ces adhésions représente un montant de 3 098€.

Une augmentation d'une vingtaine d'adhésions est espérée assez rapidement en lien avec les futurs jeunes arbitres prochainement diplômés.

Pour confirmer cette bonne dynamique, le président rappelle qu'il faut rester présents, visibles et ne pas hésiter à relancer les arbitres pour obtenir de nouvelles adhésions.

5/ POINT JURIDIQUE

Stéphane MAGUIER, responsable juridique, présente un point sur l'affaire relative à Steven FOUCHER, agressé lors d'un match amical en 2024 et que l'UNAF 17 soutient dans le cadre de la procédure judiciaire. Il rappelle que l'agresseur a été condamné au pénal pécuniairement et que sa sanction sportive a été de 15 ans de suspension.

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Stéphane MAGUIER précise que le jugement a été rendu le 18/11/2024 sans que l'UNAF n'en ait été informée, ce qui est regrettable et ne lui a pas permis de se porter partie civile. Ce dossier est désormais clos.

Il indique par ailleurs que l'avocat actuel de l'UNAF 17 exerce à LA ROCHELLE et qu'il est assez peu disponible. Il serait souhaitable de s'attacher les services d'un avocat sur SAINTES, ville du siège de l'UNAF 17. Cette démarche sera à entreprendre dès que possible.

6/ POINT SUR LE PROJET DE LOTO

Ce projet avait été initié par Samuel MADEUX fin 2024 (cf. PV réunion du 11/10/2024). Un budget prévisionnel de 2 300€ avait été présenté, pour un bénéfice final envisageable estimé à 665€. En l'absence d'échanges en et hors réunions depuis, ce projet semble difficile à mettre en place et ne recueille actuellement pas l'adhésion de tous compte tenu des problématiques d'organisation, de définition d'un lieu adapté, du public cible, de l'action de communication à mettre en place etc... Ce projet est donc mis en attente pour l'instant et pourra être à nouveau évoqué lorsque le contexte sera plus favorable.

7/ POINT SUR LE CHALLENGE TEREYGEOL

Le président rappelle pour mémoire que ce challenge tient son nom du fondateur de l'UNAF et est ouvert aux arbitres garçons et filles de moins de 23 ans.

Arnaud LE FLOCH et Mathéo TRABICHET font un retour sur ce challenge régional « inter-UNAF » qui s'est déroulé à VIVONNE le 4/01/2025 (cf. PV de la réunion du 13/12/2024). A l'issue des rencontres, l'équipe de jeunes de l'UNAF 17 a été classée 9^{ème} sur 12 pour sa première participation. L'ambiance fut très agréable et détendue, en dépit de comportements agressifs et totalement inadmissibles de la part de certains membres d'autres équipes (qui ont d'ailleurs été sanctionnées sportivement dans le cadre de ce challenge). Au final, l'équipe UNAF 17 et ses accompagnateurs en gardent un très bon souvenir et l'édition 2026 est déjà très attendue. Il est espéré pour la prochaine édition la participation d'arbitres féminines de l'UNAF 17.

8/ COMMISSION JEUNES

Nicolas COPERTINO annonce qu'il souhaite dynamiser l'organisation par la création d'une commission jeunes. Composée des jeunes arbitres membres du comité directeur, Nathan SORNET, Mathéo TRABICHET, Nathan REDON et Arnaud LE FLOCH, cette commission sera chargée de réfléchir à différents projets et actions novatrices ainsi qu'aux axes et modalités de communication.

Cette commission se réunira et échangera entre ses membres autant que nécessaire. Elle fera connaître ensuite ses propositions au comité directeur qui les examinera en séance. Cette proposition est validée par les membres présents en séance.

A ce stade, les jeunes arbitres créeront un groupe whatsapp pour échanger de manière plus pratique que par déplacements physiques. Il est aussi envisagé d'y intégrer d'autres jeunes arbitres membres de l'UNAF motivés pour cela. Un lien sera aussi à prévoir avec la présidente du district sur les projets à promouvoir.

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

9/ POINT SUR LA REUNION DE LA SECTION REGIONALE DU 25/01/25

La réunion de la SR du 25/01/25 s'est déroulée en visio-conférence.

Le président fait état des difficultés rencontrées actuellement au niveau de la section départementale 64, avec une interrogation sur le maintien de la prochaine réunion de la SR prévue à PAU en mars prochain.

10/ CHALLENGE BERNARD SAULES

Le président rappelle que les candidats à ce challenge doivent pouvoir justifier de 7 ans d'adhésion à l'UNAF et que le lauréat est désigné par tirage au sort au niveau de la section régionale.

Parmi les candidats potentiellement présentés, le choix du comité directeur se porte à l'unanimité sur Nicolas MILLET.

11/ MEDAILLES UNAF

Le président annonce l'attribution prochaine de récompenses mettant à l'honneur les membres suivants :

- Jean-Michel LAPREE : plateau d'argent
- Michel BAPTISTE : médaille d'argent

12/ POINT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Nathan REDON indique que la page UNAF 17 compte 125 abonnés et qu'une publication a été faite sur le tournoi TEREYGEOL, qui a touché 1 000 comptes d'internautes. Ceci accroît la notoriété de notre organisation, c'est très positif. Arnaud LE FLOCH précise qu'il est utile de suivre les arbitres fédéraux sur les réseaux sociaux pour augmenter notre visibilité.

13/ POINT SUR LES PROJETS A VENIR

Les membres du comité directeur échangent sur divers projets en lien avec l'arbitrage au niveau du département. Il serait question de la création à l'avenir d'une section foot (arbitrage ?) au lycée VIELJEUX de LA ROCHELLE mais cela pose des problématiques d'infrastructure au sein du lycée et de sa capacité à augmenter son accueil en internat.

Est évoqué également un projet de section arbitrage éventuel au sein du lycée PALISSY de SAINTES, en lien avec le club de foot : sur ce point, le président rappelle qu'il s'est rendu récemment dans le club où, en présence de son président, d'un entraîneur et de joueurs, il a fait une intervention avec Arnaud LE FLOCH sur l'arbitrage et l'UNAF 17.

Le président indique que de manière à attirer les adhérents, il faut réfléchir à des projets festifs.

Arnaud LE FLOCH reprend l'idée soumise lors de la précédente réunion de former sur un match un trio arbitral officiel UNAF 17 (voire si possible un quatuor). Le président évoquera cette proposition avec le district. Arnaud LE FLOCH émet également l'idée de faire une vidéo immersive avec un arbitre en le suivant avant, pendant et après le match de manière à mieux faire connaître la fonction arbitrale et l'UNAF 17. .../...

14/ POINT SUR LE RECRUTEMENT D'ARBITRES

En lien avec le district, Julien DROINEAU mène depuis le début de la saison une action pour promouvoir l'arbitrage et attirer de nouveaux arbitres. Pour mémoire, le district a fixé l'objectif d'atteindre en 4 ans un volume de 200 arbitres en activité. Julien DROINEAU indique que 170 arbitres sont actuellement désignables sur le département, ce qui constitue déjà une très forte progression par rapport à la situation de la fin de saison passée. Il souligne que 29 candidats à l'arbitrage seront présentés à la prochaine FIA, ce qui constitue a priori un vivier permettant d'atteindre l'objectif fixé en seulement 1 an.

Stéphane MAGUIER ainsi que d'autres membres du comité s'inquiètent toutefois de l'accompagnement des jeunes arbitres, point fort à améliorer qui avait été signalé au district en début de saison par les jeunes arbitres unafistes. Stéphane MAGUIER rappelle qu'il ne s'agit pas de « faire du chiffre » mais de soutenir les jeunes arbitres dans leur pratique, de manière sérieuse par un accompagnement sur le terrain mais aussi par des débriefings post-match sérieux (il faut souligner les qualités mais aussi les progrès à accomplir).

Julien DROINEAU confirme que ces recrutements doivent bénéficier du soutien nécessaire et que les arbitres en FIA seront tous accompagnés individuellement et pourront obtenir toutes les réponses à leurs questionnements éventuels.

15/ TOUR DE TABLE

Lionel REDON confirme les préoccupations sur l'accompagnement des jeunes arbitres : ce point est impératif si on veut les attirer et les fidéliser. Il est important que le district dispose d'un nombre important et suffisant d'arbitres mais l'accompagnement est primordial.

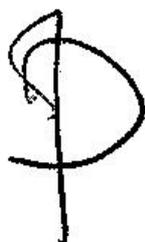
Mathéo TRABICHET revient sur l'organisation d'un loto qu'il considère comme un projet intéressant et motivant. Ce sujet sera évoqué notamment en commission jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres interventions, le président lève la séance à 20h45.

Le Président
Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire de séance,
Eric LE FLOCH



UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES